

## Les 10 « commandements » d'antibiogouvernance s'adressant aux prescripteurs

1. Tu ne prescriras pas de culture d'urine pour un patient asymptomatique, sauf en présence de grossesse ou avant une procédure urologique.
2. Tu ne traiteras pas les résultats de cultures de plaie, d'urine ou d'autres sites sans évidence claire d'infection.
3. Tu utiliseras l'antibiothérapie à large spectre avec parcimonie et avec jugement.
4. Rappelle-toi de réévaluer la pertinence de poursuivre les antibiotiques avant le 7<sup>e</sup> jour.
5. Honore tes résultats de cultures et de sensibilité en ciblant le pathogène et en réduisant le spectre antibiotique le plus possible.
6. Tu ne devras pas utiliser les antibiotiques « juste au cas où » ou « par sécurité ».
7. Tu ne donneras un antibiotique en prophylaxie de l'endocardite que pour les indications reconnues.
8. Tu ne devras pas poursuivre l'antibioprophylaxie chirurgicale lorsque le patient est sorti du bloc opératoire.
9. Assure-toi de toujours prescrire la durée minimale requise d'antibiothérapie.
10. Tu réviseras les nouvelles recommandations de traitements plus courts des infections courantes.

Version adaptée par le PrAG du document original et usage autorisé par Dr Andrew Morris, infectiologue, Toronto (Sinai).